



BREUSCH'
wickersheim

Le village en action



Sommaire

1	Le mot du maire
2	Conseil Municipal et Nouvelles de la Mairie
3	Infos Eurométropole
5	État civil
6	Urbanisme et Bâtiments
8	Projets
10	Vie associative
18	Retour sur 2017
20	Évènementiel
22	Fleurissement
23	Renseignements et autres informations

Responsable de la publication :

Michel BERNHARDT

Membres de la commission « communication » :

Richard HOFMANN, Doris TERNOY, Jean MEYER,
Daniel SEIFERT, Anne SCHAUB, Denis LEJEUNE,
Jean-Louis NIEDERST, Lucien KRATZ.

Numéro imprimé à 650 exemplaires

Vente et reproduction interdite

**Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement et sans chlore**

Conception et impression :

Imprimerie Sostralib - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : janvier 2018



Mes chers concitoyens,

Le GCO ou COS a cette fois donné lieu à un débat riche et posé, le 27 novembre dernier à l'Eurométropole, sans excès et avec plusieurs pistes pour arriver à une circulation plus fluide et tant qu'à faire, aussi plus propre.

Les spécialistes qui suivent l'évolution de la qualité de l'air dans Strasbourg sont unanimes : le GCO ne va pas envoyer une bouffée d'air frais sur la ville. Le vent d'ouest dominant va ramener les particules fines vers nos villages, vers la ville ensuite. Sans doute faut-il un jour contrôler et taxer les camions avec, l'appui d'une directive européenne, d'après l'exemple pris sur le macaron CRIT-AIR.

A mon grand étonnement, j'ai ressenti ce soir là, un langage vrai et sincère de la part des Strasbourgeois qui comme nous doutent d'un projet contournement ouest qui n'est qu'une mauvaise réponse au vrai problème qu'est l'engorgement des accès vers Strasbourg aux heures de pointe. Le proverbe ne trompe pas : « Dans le doute, abstiens-toi » !

Voici que notre première année dans l'Eurométropole touche à sa fin. Faire partie de cette entité de 33 communes peut avoir un aspect rassurant dans le contexte actuel qui ne laisse guère de place aux petites agglomérations.

Au courant de 2017, nous avons l'honneur de pouvoir accueillir en nos murs notre Président, M. Robert HERRMANN. Cette courte et chaleureuse visite nous a permis d'acter quelques projets qui nous tiennent à cœur :

- la mise aux normes accessibilité des arrêts de bus
- la réduction de la vitesse sur l'artère principale notamment
- une étude sur la liaison cyclable Osthoffen / Breusch / Achenheim

Bien que nous savons tous que le chemin qui mène d'un projet partagé jusqu'au contrat signé est parsemé d'embûches, nous croyons tous fermement à notre nouvelle intercommunalité et à la force de ses compétences.

Je me permets de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2018 dans la paix et la santé.

Votre Maire

Michel Bernhardt



Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2017

1. Mise à jour des commissions communales suite à l'entrée de Rémy BERNHARDT dans le Conseil Municipal (délibération n° 27/2017)
2. Attribution des offres pour les travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue (délibération n° 28/2017)
3. Choix de l'entreprise pour les travaux électriques à la future salle de repos (délibération n° 29/2017)
4. Choix de l'entreprise pour les travaux d'éclairage au terrain de football (délibération n° 30/2017)
5. Remboursement cotisations prévoyance à Claude Nuss (délibération n° 31/2017)
6. Indemnités pour le Trésorier (délibération n° 32/2017)
7. Indemnités pour les élections législatives (délibération n° 33/2017)
8. Convention de la Commune avec l'Eurométropole de Strasbourg au sujet de la déchèterie (délibération n° 34/2017)
9. Écoles : Passage à la semaine de 4 jours de classe (délibération n° 35/2017)
10. Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique concernant l'extension de la carrière de Wienerberger à Achenheim (délibération n° 36/2017)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2017

1. Révision des attributions de compensation suite à la réunion de la CLECT (délibération n° 37/2017)
2. Adhésion à un groupement de commandes ouvert et permanent de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 38/2017)
3. Validation du compte de gestion et du compte administratif 2016 du CCAS
- 3 a) Validation du compte de gestion 2016 du CCAS (délibération n° 39/2017)
- 3b) Validation du compte administratif 2016 du CCAS (délibération n° 40/2017)
1. Décision modificative n° 1 : Affectation du résultat global de l'exercice 2016 du CCAS au Budget 2017 de la Commune (délibération n° 41/2017)
2. Participation à l'achat de concassé par le Pétanque Club pour le boulodrome (délibération n° 42/2017)
3. Versement de la subvention de 600€ pour l'organisation de la cérémonie du 13 juillet 2017 à l'Harmonie Sirène (délibération n° 43/2017)
4. Création de poste d'accompagnant dans le bus scolaire avec une DHS de 4,15h (délibération n° 44/2017)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 octobre 2017

1. Avis sur le choix du mode d'aménagement d'ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE, BREUSCHWICKERSHEIM et KOLBSHEIM, du périmètre et des prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes en application des articles L.111-2 et L.121-1 du Code rural et de la pêche maritime et L.211-1 du Code de l'environnement (délibération n° 45/2017)
2. Autorisation de signature de conventions d'occupation temporaire et de prise de possession anticipée de parcelles communales dans le cadre de la réalisation du GCO/COS
- 2a. Convention d'occupation temporaire de parcelles

- communales dans le cadre de la réalisation du GCO/COS (délibération n° 46/2017)
- 2b. Convention de prise de possession anticipée dans le cadre de la réalisation du GCO/COS (délibération n° 47/2017)
3. Avis sur le programme de voirie et les projets d'aménagements réalisés en 2018 par l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 48/2017)
4. Mise à jour de la délégation de signature donnée par Monsieur le Maire à Nathalie CAQUELIN et Chloé KOCH suite au transfert de la compétence PACS aux Communes (délibération n° 49/2017)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2017

1. Fêtes de fin d'année (délibération n° 50/2017)
2. Emprunt pour le renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue (délibération n° 51/2017)
3. Nettoyage complémentaire de la salle polyvalente (délibération n° 52/2017)
4. Vente de 4 anciens luminaires du lotissement Bellevue (délibération n° 53/2017)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2017

1. Programme de voirie 2018 : Poursuite des études et réalisation des travaux (délibération n° 54/2017)
2. Adhésion à ACTES : dématérialisation du contrôle de légalité (point ajourné)
3. Régularisation concernant une location de salle polyvalente (délibération n° 55/2017)
4. Revalorisation du loyer du logement communal (délibération n° 56/2017)
5. Motion relative à la proposition de modification du PLUI pour une densification respectueuse du patrimoine bâti (délibération n° 57/2017)
6. Mise à jour de la régie de recettes (délibération n° 58/2017)
7. Décision modificative n°2 : insuffisance de crédit au compte 1641 (délibération n° 59/2017)
8. Annulation de la délibération n° 53/2017 (délibération n° 60/2017)
9. Délégation consentie par le Conseil au Maire : ajout de la signature des conventions (délibération n° 61/2017)

Les comptes-rendu détaillés peuvent être consultés dans les panneaux d'affichage de la Commune dans les jours suivants la tenue du Conseil, au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la Commune www.breuschwickersheim.fr
Pour plus de renseignements au sujet des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Déclaration d'arrivée

Pour vous aider à «bien vivre» à Breusch, la Mairie a besoin de connaître tout changement de votre situation :

- ▷ Que vous arriviez nouvellement à Breusch entant que locataire ou propriétaire
 - ▷ Que vous changiez de résidence au sein de la commune
 - ▷ Que vous décidiez de quitter la ville pour résider ailleurs
- N'oubliez pas de le signaler auprès de la Mairie.**

ATTENTION !

*Une déclaration d'arrivée (changement de commune) ne vaut pas inscription sur liste électorale. Il vous faudra pour valider votre inscription faire parvenir au service compétent votre **demande d'inscription** accompagnée des pièces justificatives.*



Visite du Président

© Philippe Schalk pour Strasbourg Eurométropole



Avec ses 4 communes voisines, Breuschwickersheim a fait son entrée dans l'Eurométropole de Strasbourg (l'EMS) le 1^{er} janvier 2017.

Le Président Robert HERRMANN a souhaité rencontrer les élus des 5 nouveaux entrants à l'EMS. Nous l'avons accueilli avec son équipe à Breuschwickersheim le 12 octobre 2017. Ce fut l'occasion de faire ensemble le point sur quelques dossiers en cours.

Piste cyclable Breusch – Achenheim

Ce dossier prioritaire a fait l'objet d'un échange approfondi avec la volonté de faire aboutir ce projet dont la réalisation est tant attendue par nos habitants (concitoyens), notamment nos jeunes pour aller au collège.

Une étude pré-opérationnelle a été effectuée fin 2017.

Les études opérationnelles doivent être engagées en 2018 pour une réalisation des travaux en 2019 – coût estimatif du projet : 650 000 €.

Arrêt de bus « Violettes » et giratoire

L'arrêt de bus « Violettes » à la sortie du village en direction de Achenheim, est positionné en sortie de giratoire et n'est pas aux normes d'accessibilité.

Un plan de réaménagement de l'arrêt, intégrant la problématique d'insertion des véhicules (dont le nombre va augmenter avec la réalisation du lotissement des Tournesols) dans le giratoire sera présenté à la commune début 2018.

Lotissement Belle Vue : nouvel éclairage public et réfection des trottoirs

La mise en place de nouveaux mâts avec leds pour l'éclairage public dans le lotissement Bellevue a nécessité des fouilles sur les trottoirs d'un côté des rues du lotissement. La réalisation du nouvel enrobé pour ces trottoirs est compris dans les travaux à charge de la commune.

Afin de garder une homogénéité, la commune, en concertation avec les services de l'EMS, a décidé la réfection des autres trottoirs qui le nécessitaient. Cette partie des travaux sera prise en charge par l'Eurométropole.

Déchèterie

Une visite de la déchèterie a eu lieu avec le Président et son équipe.

Les plages d'ouverture actuelles sont maintenues pour 2018.

Chemin du Schwall

Ce chemin est utilisé pour accéder à la déchèterie en venant de l'Ouest et permet la desserte des équipements sportifs et de la salle polyvalente. Dans les études menées, le projet de liaison de la piste cyclable Osthoffen – Breuschwickersheim, passera également par ce chemin.

Plusieurs options sont ouvertes avec l'un des objectifs consistant à ralentir la circulation. Les projets seront soumis à la commune prochainement.

Circulation des poids lourds sur la RD 622 vers Ittenheim

La décision de mettre en place, pour une durée expérimentale de 3 mois, renouvelable selon les résultats des comptages, d'une interdiction du transit de PL de plus de 7,5 T dans le sens Breusch vers Ittenheim.

Circulation sur la rue principale

L'importance du trafic rend la traversée de la chaussée périlleuse. Des comptages routiers et analyse de vitesse réalisés fin 2017 seront remis à la commune.

Plusieurs propositions de solutions seront évoquées.

Coulées de boues

Une importante coulée d'eaux boueuses sur le versant de Kolbsheim-Hangenbieten a envahi les terrains de football et de pétanque en juin 2016. La commune a demandé aux agriculteurs de procéder à la mise en place de bandes cultivées en céréales d'hiver à l'instar du versant d'Ittenheim et à un assolement concerté afin d'en réduire les risques.

L'Eurométropole mènera une étude qui permettra de déterminer les travaux envisageables pour protéger l'ensemble des communes.



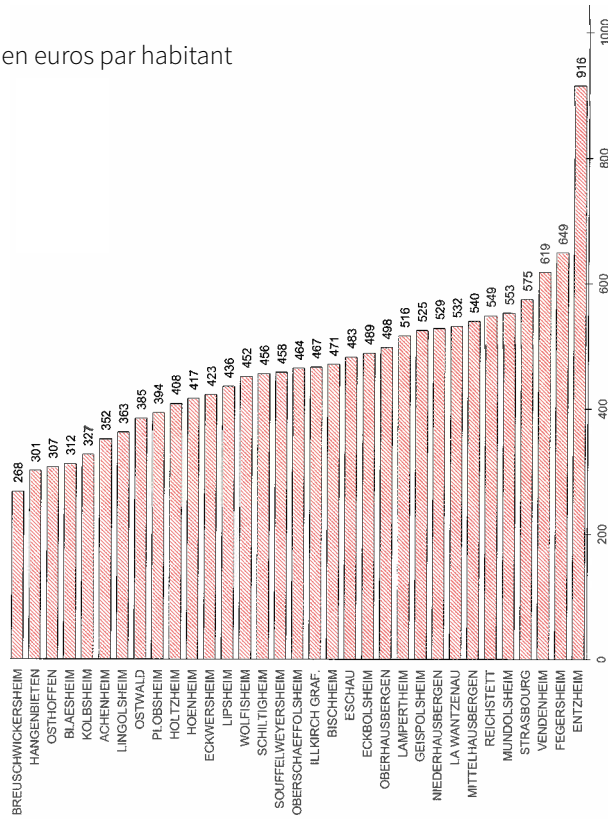
VOUS Y AVEZ PENSÉ ?

Consultez notre site internet
où tout vous est expliqué :
breuschwickersheim.fr/certificat-qualite-de-lair-critair/



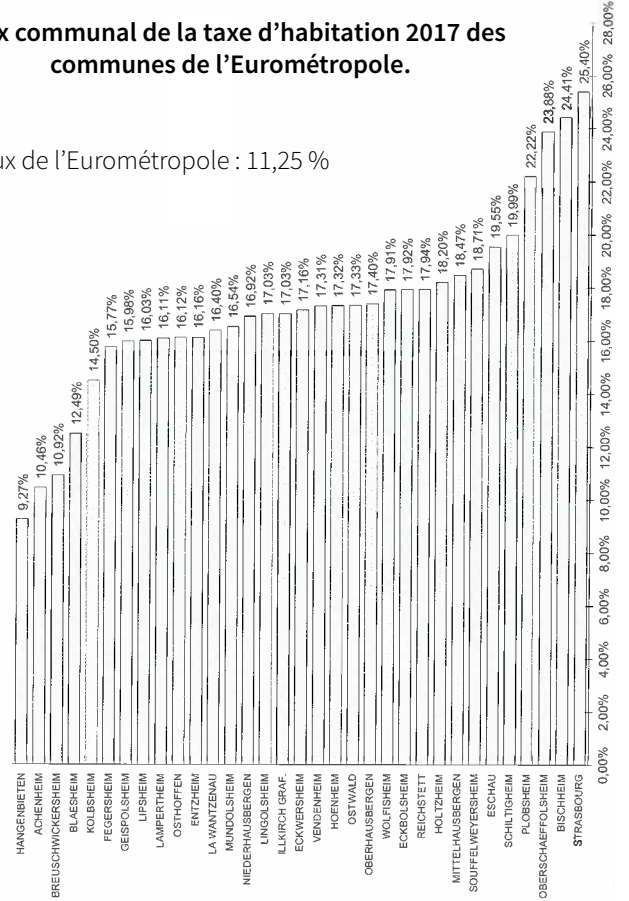
Produit communal des 3 taxes directes locales en 2017 dans les communes de l'Eurométropole.

en euros par habitant



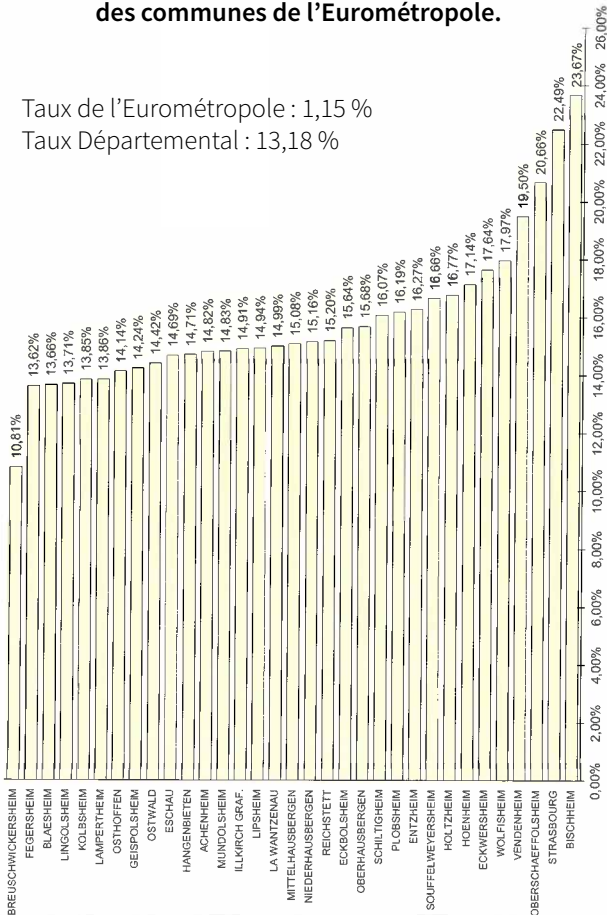
Taux communal de la taxe d'habitation 2017 des communes de l'Eurométropole.

Taux de l'Eurométropole : 11,25 %



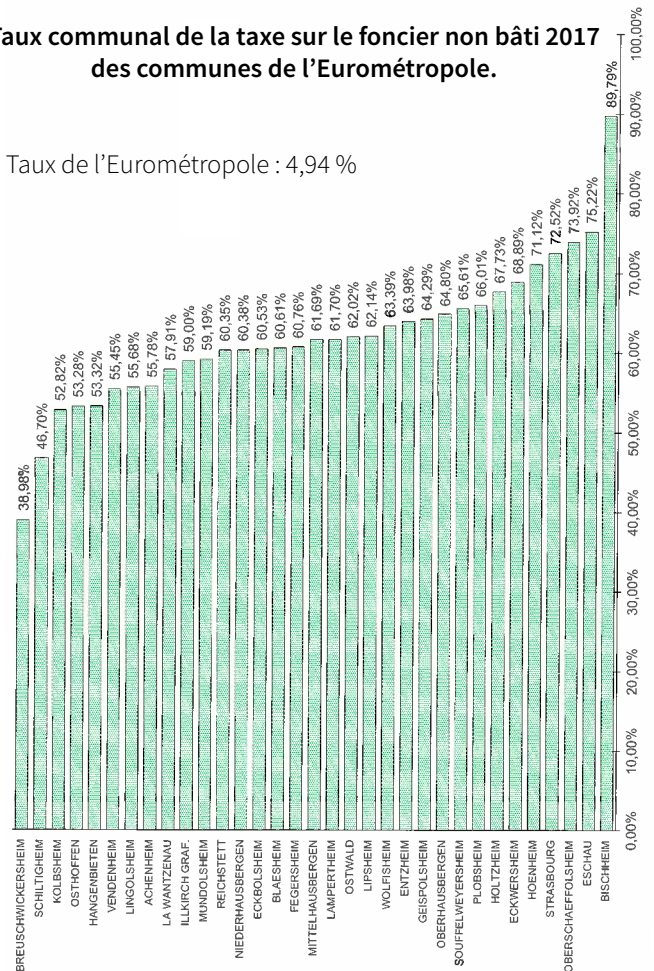
Taux communal de la taxe sur le foncier bâti 2017 des communes de l'Eurométropole.

Taux de l'Eurométropole : 1,15 %
Taux Départemental : 13,18 %



Taux communal de la taxe sur le foncier non bâti 2017 des communes de l'Eurométropole.

Taux de l'Eurométropole : 4,94 %





Juin à Novembre 2017

Décès 2017

20.06.2017 à STRASBOURG
LECOMTE Hervé, Serge

25.07.2017 à BREUSCHWICKERSHEIM
FREY Jean-Paul

07.08.2017 à STRASBOURG
THOUMELIN Yves



Naissances 2017

18.09.2017 à SCHILTIGHEIM
LAUBERTIE Llian



PACS en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017 en plus de la compétence des Notaires.

Pour tout renseignements vous pouvez consulter notre site internet:

<http://www.breuschwickersheim.fr>
ou sur <https://www.service-public.fr>

CONCLURE UN PACS A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE



Mariages 2017

SCHMIDT Gilbert, Ernest et MARTINI Marie, Louise
célébré le 17 juin 2017



©flickr /coquijac



L'avancée du Lotissement les Tournesols

Ca pousse dans le lotissement les Tournesols !
Les constructions sortent de terre progressivement.
15 Permis de Construire ont été accordés à ce jour.





Les demandes d'autorisation d'urbanisme

Diverses informations	Autres demandes	Permis de construire (PC)	Déclaration préalable de travaux (DP)
<p>Chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La personne bénéficiant d'une autorisation d'urbanisme se doit de l'afficher sur le terrain concerné. → Dès le démarrage des travaux, le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n°13407*02 téléchargeable sous www.service-public.fr) → A la fin des travaux (dans un délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser), le formulaire de déclaration d'achèvement et de conformité des travaux et l'attestation de prise en compte de la RT2012 doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n°13408*04 téléchargeable sous www.service-public.fr) 	<p>Permis de démolir :</p> <p>Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction.</p> <p>Cerfa n° 13405*05 et pièces justificatives à déposer en Mairie pour une demande de démolition d'une construction sans réalisation d'une autre construction</p> <p>Si la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, les formulaires de demande de permis de construire ou d'aménager permettent également de demander l'autorisation de démolir.</p> <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>	<p>Demande à effectuer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux créant une nouvelle construction - les travaux sur une construction existante qui : <ul style="list-style-type: none"> * ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² * ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m². 	<p>Demande à effectuer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une construction nouvelle (garage, dépendance...) ou des travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol allant jusqu'à 40 m² - les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple: installation ou changement d'une clôture, remplacement d'une fenêtre ou porte, création d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...) - les travaux de ravalement de façades - la construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m - la construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m - le changement de destination d'un local (par exemple: transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment - la réalisation d'une division foncière
<p>Autorisation de pose d'échafaudage sur le domaine public :</p> <p>En cas de ravalement de façade, après obtention de l'accord pour la déclaration préalable, si vous posez un échafaudage qui empiète sur le domaine public, vous devez déposer en Mairie au moins 15 jours avant la date de pose de l'échafaudage une demande d'arrêté autorisant la pose d'échafaudage sur le domaine public.</p>	<p>Permis d'aménager</p> <p>Un permis d'aménager est notamment exigé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation d'opération d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares (soit 20 000 m²), • la réalisation d'opérations de lotissement non soumises à déclaration préalable. <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>	<p>Les pièces exigées à déposer en Mairie en 4 exemplaires hors périmètre ABF ou 5 exemplaires en périmètre ABF sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le CERFA n° 13406*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr) <p>Pour info : Le délai d'instruction commence à courir à partir de la date du dépôt de la demande en Mairie. Cependant, en cas de dépôt de pièces complémentaires, ce délai recommence à courir à compter du jour de dépôt des dites pièces.</p>	<p>Les pièces exigées à déposer en Mairie en 2 exemplaires hors périmètre ABF ou 3 exemplaires en périmètre ABF sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les DP concernant les maisons individuelles : le CERFA n° 13703*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - Ou pour les DP concernant une division foncière le CERFA n° 13702*05 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - OU pour les autres DP le CERFA n° 13404*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr)
<p>Pour consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Breuschwickersheim, rendez-vous sur le site de la commune : www.breuschwickersheim.fr rubrique LA MAIRIE - URBANISME</p> <p>Pour toute question concernant l'urbanisme, la constitution et le suivi des dossiers vous pouvez contacter Chloé KOCH au 03.88.96.10.86 ou par mail à chloe.koch@breuschwickersheim.fr</p>	<p>Certificat d'urbanisme (CU) :</p> <p>Le CU est le document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable.</p> <p>Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : CU d'information et CU opérationnel.</p> <p>Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation du projet.</p> <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>	<p>Le délai d'instruction est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une maison individuelle et ses annexes de 2 mois hors périmètre ABF et 4 mois en périmètre ABF - pour les autres constructions de 3 mois hors périmètre ABF et 6 mois en périmètre ABF <p>Le permis délivré est valable pendant 3 ans à compter de sa notification (avec possibilité de prorogation sur demande écrite du pétitionnaire de 2 x 1 an)</p>	<p>La décision de non opposition à la déclaration préalable est valable pendant 3 ans à compter de la notification de l'accord (avec possibilité de prorogation de 2 x 1 an).</p> <p>La demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre autorisation. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en Mairie.</p>



Notre Cimetière Communal

Suite à la création de 4 caves urnes, nous avons mis à jour le plan du cimetière. Il est important de vous rappeler que l'entretien de la tombe et des abords doit être fait par la famille. Vous trouverez ci-joint les tarifs en vigueur pour les différentes concessions dans notre cimetière communal.




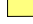


	Concession simple	Concession double
Pour 30 ans	300 €	600 €

Et pour les autres concessions, Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs fixés en 2008 :




	Case du colobarium	Mini tombe
Pour 15 ans	600 €	300 €
Pour 30 ans	1000 €	500 €

Commune de BREUSCHWICKERSHEIM

PLAN DU CIMETIERE

- Légende :**
-  : tombes à intérêt historique
 -  : tombes avec bordure
 -  : tombes sans bordure
 -  : projet de positionnement de tombes, cavurnes
 -  : columbarium
 -  : caverne

Numérotation des tombes :

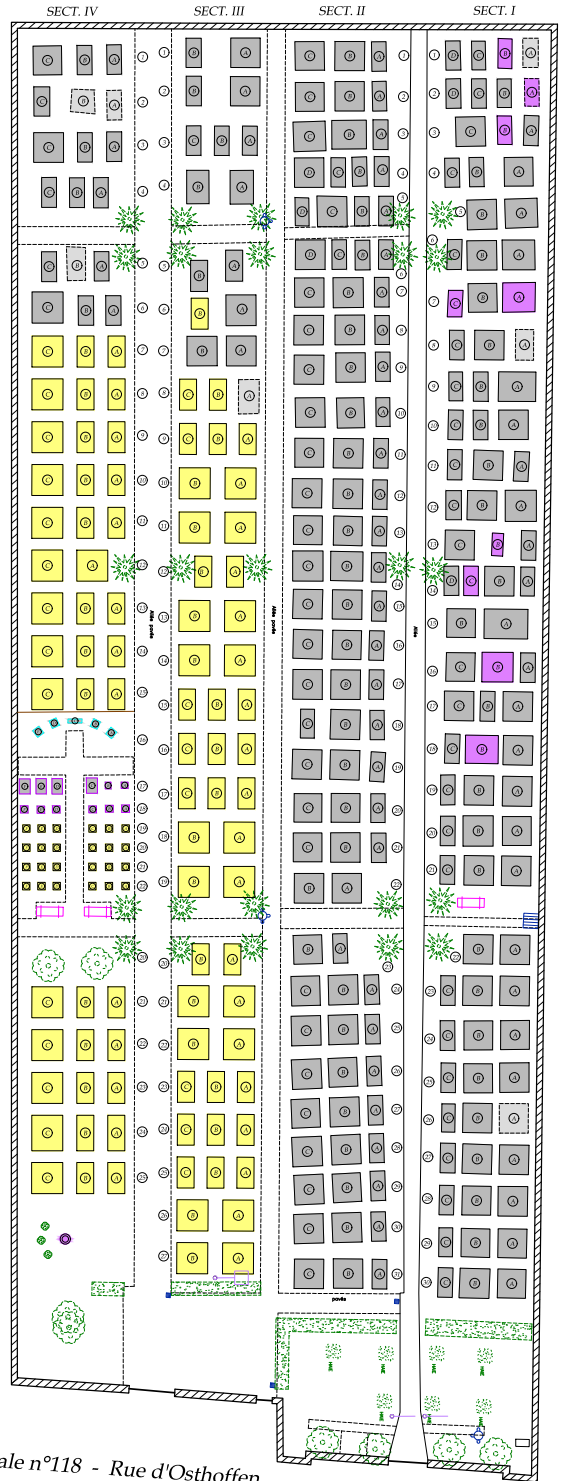
-  - secteurs I à IV
 -  - rangées 1 à 31
 -  - tombes A à F
- (exemple : tombe II-18-B)

DR 7320
Echelle : 1/250
Dessiné le 4 septembre 2017



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

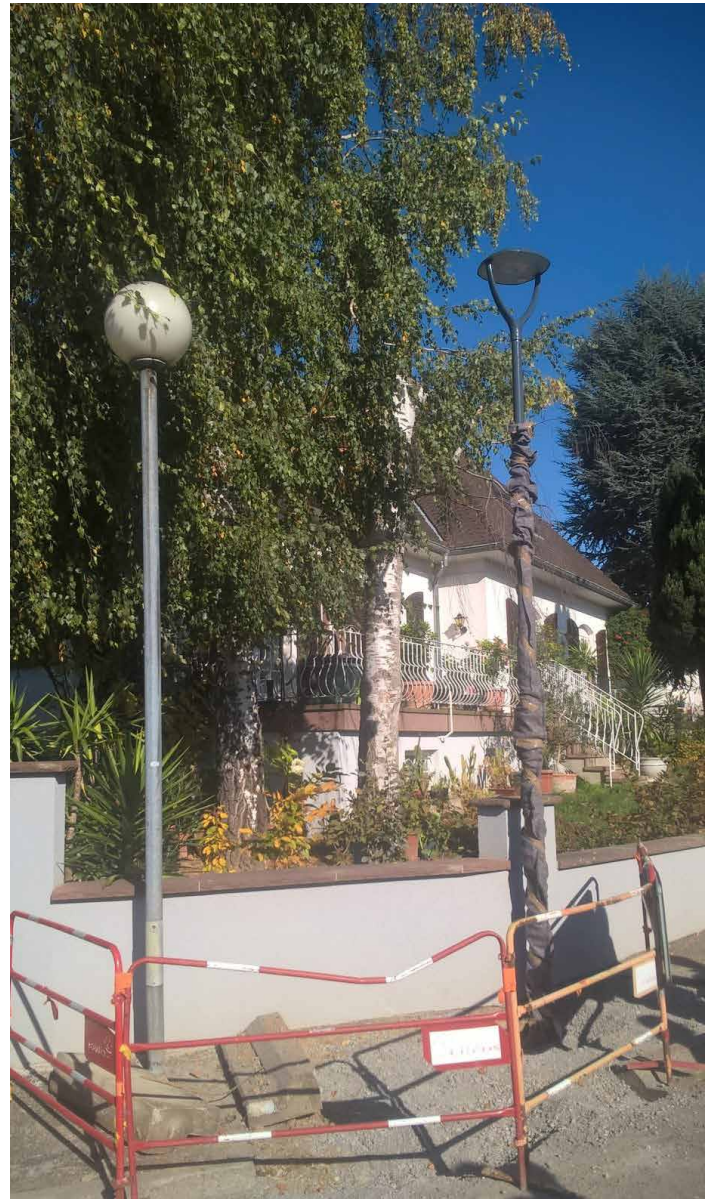
Cabinet Vincent FREY
GÉOMÈTRE-EXPERT
9, rue Jean-Marie LEHN
67120 MOLSHEIM
03-88-38-00-04
vincent.frey@geometre-expert.fr



Route Départementale n°118 - Rue d'Osthoffen



Travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue



Comme nous vous en avons informé dans nos éditions précédentes, des travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue (rues Albert Schweitzer, du Général de Gaulle, de Handschuheim, Sturmeck, de l'Ecole, Victor Hugo, Stoskopf, de la Breit et place Gambetta) ont été effectués au cours de l'automne 2017.

Ces travaux avaient principalement pour but de changer les luminaires du lotissement, datant de la fin des années 1970, qui représentent environ un tiers des candélabres de la commune, en passant à une source LED moins consommatrice d'énergie que les anciennes sources.

En parallèle, ont été effectués des travaux de réfection des trottoirs pris en charge pour une partie par la Commune et pour l'autre partie par l'Eurométropole de Strasbourg.

Le montant total des travaux à la charge de la Commune est fixé à environ 340 000€. Ces travaux permettent à la Commune de bénéficier d'un subventionnement de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et également d'une subvention pour les Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Ces subventions représentent environ 24% du montant total des travaux.



AGF - Club Féminin



Après les congés d'été, et avec grand plaisir, les dames du Club Féminin se sont retrouvées dans une ambiance fort sympathique et dans la bonne humeur.

Le programme de ce dernier trimestre de l'année a été apprécié, avec notamment des après-midi de nouveaux jeux de société divers et variés.

A la grande satisfaction des participantes, les séances de bricolage et de confection de décors de Noël y ont trouvé une place importante. Un goûter de Noël a clôturé la fin des rencontres de cette année.

Le programme du premier trimestre 2018 sera disponible lors de la reprise de nos rencontres le 9 janvier. Autour de la galette des rois et du vin chaud, nous évoquerons ce jour-là nos activités futures et le prochain voyage programmé en septembre.

Le Comité et l'ensemble des membres de notre association vous souhaitent une excellente et chaleureuse année 2018.

Jacqueline VOGT
03 88 96 05 69

ASCB Section Gym

L'ASCB section Gym vous propose 2 cours de gymnastique en musique à la salle polyvalente de Breuschwickersheim (rue des forgerons) :

- **Le mardi de 9h45 à 11h avec Ferechteh** qui propose de la gymnastique douce. Renforcement musculaire complet (bras, jambes, fessiers, taille, abdominaux, gainage, renforcement des abdominaux en contractant le plancher pelvien) Pilate et respiration abdominale en fin de séance.
- **Le mardi de 20h à 21h avec Marion** qui propose des cours mixtes et variés (circuits, travail en binômes) qui comprennent aussi des phases de cardio et des exercices de renforcement musculaire.

La partie cardio peut prendre différentes formes : intervalle training ou cardio pur (jogging, jumping jack, enchaînements chorégraphiés, fractionné, corde à sauter,..). Pendant la partie renforcement musculaire nous alternons des squats, des fentes, des exercices cuisses-abdos-fessiers, nous travaillons également le haut du corps en utilisant des poids, des bâtons, ballons etc....

Ces cours sont ouverts à tous (hommes et femmes) à partir de 14 ans quelque soit votre lieu d'habitation.

Les 2 premières séances sont gratuites et les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir avec vos ami(e)s en début de séance pour vous joindre à nous afin de déterminer si les cours proposés vous conviennent.

Le tarif annuel est de 82 € par cours (134 € pour les 2 cours) par adulte et de 68 € pour les étudiants (à partir de 14 ans).

Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://www.ascb-france.net/> ou contacter Carine Toussaint au 03 88 96 53 50 ou par mail carine.jm@free.fr si vous souhaitez de plus amples informations.

La prochaine bourse aux jouets organisée par les sections Gym et Tennis de l'ASCB aura lieu le 14 octobre 2018.

Sportivement.

ASCB Section Cardio Renfo



LE MERCREDI SOIR À 19H À LA SALLE POLYVALENTE

Venez découvrir cette activité pour rester en forme

Animée par un coach sportif qui vous proposera des programmes variés et adaptés.

Renseignements au 06 62 36 28 26



L'HARMONIE SIRÈNE en tenue relax pour le Messti de Kolbsheim le 12 Août

L'Harmonie Sirène

Grand Concert de Printemps le 17 Mars 2018

<https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

avec tous nos remerciements,
Xavier



Répétitions les vendredis soir !
Contact Xavier TERNOY sms 06 83 528 501

PAROISSE CATHOLIQUE CHARLES DE FOUCAULD DE BREUSCHWICKERSHEIM



DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH
BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM

Notre paroisse vous accueille tous les samedis soir pour la messe célébrée par notre curé Père Justin ZANGRE au préau de l'École Primaire, notre lieu habituel de rencontre et de prière. (Le samedi à 18h 30 de Pâques à la Toussaint et 18h de la Toussaint à Pâques.

Le 1^{er} samedi du mois un temps d'écoute et d'échange, un service bibliothèque ouvert à tous, sont organisés une demi-heure avant l'office.

Notre bulletin paroissial «Sous le Préau» édité chaque trimestre est un complément du bulletin paroissiale de la Communauté de Paroisse et se veut témoin de la vie de la paroisse avec des textes de prière et de réflexion en relation avec l'actualité de l'Église.

Notre Paroisse se réjouit de partager des temps forts avec la Paroisse protestante (fête de l'aveugle, Noël, journée de formation biblique, célébration commune...)

Les enfants des deux paroisses ont eux aussi la chance d'être invités à des activités: l'école du dimanche (paroisse protestante), l'action 'Carême' et d'autres rencontres ponctuelles !

Le 16 septembre 2018 sera célébrée la messe d'action de grâce du 39 anniversaire à la Salle Polyvalente, suivie du verre de l'amitié.

Pour les sacrements et tous autres renseignements :

Père Justin ZANGRE : Presbytère d'Achenheim

2 rue de l'église tél : **03 88 96 00 76**

courriel : z_justus@yahoo.fr

et Mme Germaine DINGER,

présidente de l'Association Charles de Foucauld

tél : **03 88 96 13 83 06 84 96 82 78**

courriel : dingergermaine@hotmail.fr

sont à votre disposition.

Le 27 novembre 2017



F.C.BREUSCHWICKERSHEIM

Le bilan sportif de la saison 2016/2017 est assez positif, l'équipe première s'est maintenue, l'équipe réserve a failli monter, les féminines ont réalisé une très bonne saison et les vétérans se sont battus avec leurs armes.

La saison 2017/2018 a vu notre club prendre une nouvelle direction, une passation de pouvoir entre Gérard Bernhardt et Sylvain GRAFF pour la présidence a eu lieu lors de notre Assemblée Générale (juin 2017), Merci encore Gérard pour tout ce que tu as apporté au club durant toutes ces années, et merci de rester fidèle.

Sur le plan sportif, Sylvain Graff ayant une nouvelle fonction, c'est Frédéric Wucher qui est le nouvel homme fort de l'équipe première. Gros chantier en perspective avec les nombreux départs de joueurs et le peu d'arrivés et de nombreux blessés,

L'équipe réserve est coaché cette saison par Bruno Bernhardt et Jessy Ludwig-Bilger,

L'équipe féminine est toujours entraînée par Valentin Graff avec un recrutement assez judicieux suite aux départs massifs de joueuses,

Dates à retenir

- 14 janvier 2018 après-midi loto Bingo
- 17 février 2018 Dîner dansant
- 22 avril 2018 Marché aux puces
- 28/29 juillet 2018 Tournoi annuel
- 27 octobre 2018 Ockto Breusch' Fest

Les vétérans évoluent désormais en super vétérans sous les ordres de Michel Hofmann, George Berst et Roland Adloff,



Comme chaque année, le F.C.B. a organisé le dîner dansant (moules/frites), le marché aux puces en avril, le tournoi annuel de juillet et une première l'Ockto Breusch'Fest fin octobre,

qui a connu un réel succès.

Le président et son comité remercie le conseil municipal, les partenaires, les supportrices et supporters, les membres actifs et passifs pour leur soutien tout au long de l'année, ainsi que les bénévoles œuvrant toute l'année pour le FCB.

Une bonne et excellente année 2018

*et une bonne santé à tous et allez **FCB***

Bien sportivement,
Le Président, Sylvain GRAFF

Association des Parents d'Élèves

L'Association des parents d'élèves Breusch&Kolbs a fait sa troisième rentrée en cette année scolaire 2017-2018. Les objectifs de l'association restent inchangés :

- ▷ Prévoir des actions permettant une participation au financement de sorties ou de matériel scolaire pour les trois écoles des communes de Breuschwickersheim et Kolbsheim. (opération vente de fromage, vente de chocolats...)
- ▷ Organiser des temps de rencontres avec les familles et les habitants des deux communes, des temps ludiques (crémation des sapins, après-midi loto, cavalcade...)

Les actions prévues pour le premier semestre 2018 sont les suivantes :

Le 13 janvier 2018 à 17h : Crémation des sapins de Noël à Breuschwickersheim avec vin chaud et gâteaux. Pensez à sortir vos sapins devant chez vous, il sera ramassé le 13 janvier au matin et agrémentera le grand feu près de la salle polyvalente l'après-midi.

Le 17 février 2018 : Cavalcade à Kolbsheim. Défilé dans le village suivi d'un goûter.

Le 25 mars 2018 9h à 13h : L'APE organisera une bourse aux jouets et vêtements de puériculture à la salle polyvalente de Breuschwickersheim.

2 actions de financement : Vente de chocolats avant Pâques ainsi qu'une troisième vente de fromage.

Nous sommes une petite équipe motivée et dynamique, mais sans l'aide des parents, notre association ne pourrait proposer de telles actions. Nous sommes donc toujours heureux d'avoir le soutien et l'aide du plus grand nombre.

Très bonne année 2018 à tous

L'APE Breusch&Kolbs

Contact : breuschandkolbsape@gmail.com





ASCB Section Club de Loisirs

La nouvelle année d'activités du Club de Loisirs a débuté sous de bons auspices puisque déjà ont eu lieu une belle soirée « Beaujolais Nouveau » et quelques randos. Celles-ci continuent à être proposées au rythme d'un vendredi et d'un dimanche par mois, soit dans les environs proches, soit dans les Vosges ou Forêt Noire.

Au niveau culturel, plusieurs sorties auront lieu comme la visite de la BNU à Strasbourg suivie d'un repas festif et solidaire, puis en janvier un déplacement à Karlsruhe pour découvrir l'expo Cézanne.

D'autres projets sont en gestation pour les mois à venir, comme la visite d'une brasserie, l'envers du décor à l'Opéra ainsi que les ateliers et réserves des costumes, ou encore un atelier cuisine au printemps !

L'évènement le plus important sera notre voyage annuel. En effet, après la magnifique découverte nordique des Pays baltes et d'Helsinki de l'an dernier, la Sardaigne nous dévoilera sa beauté sauvage tout au long de 9 jours dans la lumière du Sud... Ce sera du 30 mai au 7 juin 2018.

L'adhésion au Club est toujours de 10€ pour l'année (ou 5€ pour ceux qui sont déjà membre d'une autre section de l'ASCB).

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à

L. RIEHM

par mail : liliane.riehm@orange.fr

ou par tél : 03 88 96 02 44 ou 06 08 42 25 17

ASCB Section Tennis Club de BREUSCHWICKERSHEIM - HANGENBIETEN

L'hiver approche mais la pratique du tennis continue au TC Breuschwickersheim-Hangenbieten.

Notre équipe vétérans +45 s'est illustrée tout au long du mois de septembre en terminant finalement 2^{ème} de son groupe avec 3 victoires en 5 rencontres.

L'école de tennis a débuté mi-septembre ; cependant, il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant (contact : M. ZEISSLOFF au 06 62 36 28 26).

Pendant l'hiver, le tennis club donne la possibilité à ses membres de jouer en salle à Hangenbieten ou au centre sportif de Hautepierre

(contacts : M. MAROT 03 88 44 16 70 ou M. KRATZ 06 33 41 72 90)



Évènements 2018 :

- mai/juin : championnat par équipes ;
- du 10 mai au 02 juin : Tournoi Open Jeunes ;
- du 07 juillet au 03 août : Tournoi Open Adultes ;

Toutes les informations sur le club sont consultables sur le site internet www.ascb-france.net.



ASCB Section VOLLEY LOISIR

Le club de VOLLEY a pris un départ lancé en septembre. En effet, suite au tractage réalisé en août, plusieurs nouveaux membres sont venus nous rejoindre.

Dans une ambiance sympathique et de bonne humeur, nous nous donnons rendez-vous à la salle polyvalente de Breuschwickersheim chaque jeudi soir pour y pratiquer notre sport favori en LOISIR de 20h30 à 22h30 (sauf durant les congés d'été).

Pour plus d'infos, merci de contacter :

Lucien KRATZ
Tél 06 76 28 61 50
Email : lucien.kratz@evc.net

Patrick ZEISSLOFF
Tél 09 52 09 30 49
Email : vpzeissloff@gmail.com

Notre site internet : www.ascb-france.net

Gi Gong



Venez découvrir tous ces bienfaits au sein d'une équipe accueillante. L'association "Les Trois Joyaux" est inscrite auprès de la fédération française de Sport pour tous. Les cours sont animés par des enseignants diplômés.

tous les lundis soir

à la salle polyvalente de Breuchwickersheim de 20 h 15 à 22 h.

Contact : René SCHLEWER 06 60 88 69 31
ou Muriel CHARPENTIER 09 50 47 44 41

Site : lestroisjoyaux.com

Une activité qui se pratique par tous, quel que soit sa forme physique ou son âge, sans matériel spécifique, tenue décontractée.

L'esprit est calme et le corps détendu...

...en pratiquant le Qi Gong

Il s'agit d'une pratique de bien-être qui a pour but d'opérer un rééquilibrage général...

- rééquilibrage physique par le biais de mouvements simples
- rééquilibrage émotionnel et nerveux par le biais d'une meilleure oxygénation due à un travail respiratoire qui permet de retrouver son calme intérieur...
- rééquilibrage énergétique par le biais de la circulation de l'énergie
- et, plus...





Pêche

La 16^{ème} édition de notre célèbre cochonnaille vient de s'achever et avec elle une saison formidable se termine, et arrive maintenant la trêve hivernale.

L'Amicale et son comité remercient chaleureusement tous ses membres et sympathisants d'avoir œuvrés tant par leur présence ou soutien lors de nos diverses manifestations, par le travail fourni par tous les bénévoles durant l'année écoulée et nous savons que le bénévolat est un travail inestimable, donc pour cela un grand merci à tous et toutes !

Nous soulignerons ici deux manifestations importantes :

La première c'est celle de la pêche du regroupement scolaire Breuschwickersheim – Kolbsheim, transmettre et sensibiliser nos enfants à la protection de l'environnement et des milieux aquatiques par le biais de la pêche est un acte pédagogique sorti du cadre scolaire et oh combien important pour les générations futures !

La seconde est l'organisation par l'un de nos membre sur notre site, d'une pêche au coup en équipe de deux pêcheurs et ce pour la deuxième année consécutive au profit de l'association HULK (Hélicoptère Ultra Léger Kertzfeld) ; L'association HULK organise gratuitement pour de jeunes enfants suivie pour

des maladies comme le cancer ou en situation de handicap, des vols en ULM afin d'en faire un moteur de réadaptation.

LE 10 Juin 2017 a eu lieu la deuxième édition de cette pêche au profit de l'association ce qui a permis de récolter 3150 Euros de bénéfiques nets, permettant ainsi l'organisation une soixantaine de vols.

Un grand merci pour eux à tous les participants pêcheurs et autres sympathisants.

Lien internet de l'association : www.hulk-c6.fr

Calendrier des manifestations 2018

Ouverture le 08/04/2018

Pêche des scolaires le 06/05/2018

Concours annuel le 10/05/2018

24 heures de Breusch le 30/06 et 1/07/2018

Pêche des habitants le 05/08/2018

Inter-sociétés le 09/09/2018

Cochonnaille 25/11/2018

Contact : Richard HOFMANN - 06 50 27 92 02
richard.hofmann1950@gmail.com

Stammtisch

Le STAMMTISCH suit son petit bonhomme de chemin...

Nos sympathiques rencontres hebdomadaires pour un moment de convivialité et échanger des informations sur la vie du village se poursuivent, dans le respect des opinions de chacun. Les sorties bowling ou pétanque alternent suivant saison, météo et demandes avec jeux de société et discussions sur les thèmes d'actualité.

Venez nous rejoindre les jeudis à 14 heures dans les locaux de l'ancienne école rue de l'église. Vous serez les bienvenus...
renseignements : www.ascb-France.net ou 03 88 59 55 98





ASCB : section histoire et patrimoine

Active depuis moins d'un an notre section a commencé à recueillir les témoignages de la vie villageoise à Breuschwickersheim pendant la période de la 2^e guerre mondiale auprès de ceux qui l'ont vécue

C'est ainsi que nous avons déjà pu recueillir 5 témoignages sous forme d'entretiens vidéo qui ont permis d'aborder les principaux sujets de la période : la mobilisation et le stationnement du BOA, l'occupation allemande et ses conséquences pour les habitants et sur la vie de tous les jours (l'école, le ravitaillement, l'organisation administrative, les mouvements de jeunesse, le marché noir, l'incorporation de force, le retour à la paix...).

Ces témoignages vont faire l'objet d'un documentaire vidéo qui sera ensuite présenté à tous.

Une étude historique est également en cours sur le stationnement du B.O.A dans le village en 1939, 1940.



Les officiers du BOA stationné à Breuschwickersheim en 1939 - 1940.
Au centre au premier rang, le capitaine de Joly qui commandait cette unité

Nous sommes toujours à la recherche de tous documents sur la période, photos, souvenirs, correspondances, anecdotes orales. Si vous souhaitez nous en faire part ou témoigner de vive voix vous pouvez contacter :

Alfred DIEMER: diemer.alfred@gmail.com
Claude TOUSSAINT : cltoussaint@vhm.fr
Daniel SEIFERT : daniel.seifert67@gmail.com
Jean MEYER : jean.meyer58@sfr.fr

École maternelle



Les enfants de la classe de Mme Trautmann travaillent autour des livres grâce à la sélection des «incorruptibles». Cet organisme propose 5 albums. Les élèves les découvrent avec Mme Thomassin qui vient à l'école tous les lundis après-midi. Ensemble, ils commentent des passages, donnent leur avis. L'objectif sera de voter au mois de mars pour leur livre préféré.

Périscolaire Kolbsheim - Breusch



L'année scolaire 2017 - 2018 est maintenant bien lancée. Et quelle année !

En vrac : des animations scientifiques, des jeux, des campings, un séjour, de l'écocitoyenneté, les 70 ans de l'association des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC Alsace), du sport ...

Quelques focus sur ces actions précitées :

* 70 ans des MJC : fin juin 2018, notre association fêtera ses 70 ans ! Belle âge pour une association qui a pour motivation de former des « citoyens actifs » par le biais de « l'éducation populaire ». Ce qui peut se traduire par le principe d'apprendre de chacun pour favoriser le « vivre ensemble ». Les enfants des périscolaires vivent des moments d'apprentissages ludiques. Nous souhaitons que cette fête d'anniversaire soit, entre autre, un moment de valorisation de ces pratiques artistiques, culturelles, scientifiques et sportives. Rendez-vous en juin 2018 à Hoerd.

* séjour juillet 2018 : direction Sanary Sur Mer ... le Sud, les cigales.

* écocitoyenneté : cette notion sera le fil rouge de notre année ! Objectif : sensibiliser les enfants (et les adultes) aux gestes et attitudes qui préserveront l'environnement. Cela passera par des « petites choses simples » comme faire le tri sélectif dans les déchets, faire attention au gaspillage (alimentaire, énergétique, etc), objectif zéro déchet, ...

Un livret est disponible à l'accueil périscolaire. Celui-ci regroupe les documents d'inscription au centre de loisirs pour les différentes périodes de vacances.

N'hésitez pas à nous consulter pour toute demande d'information.

Ludiquement

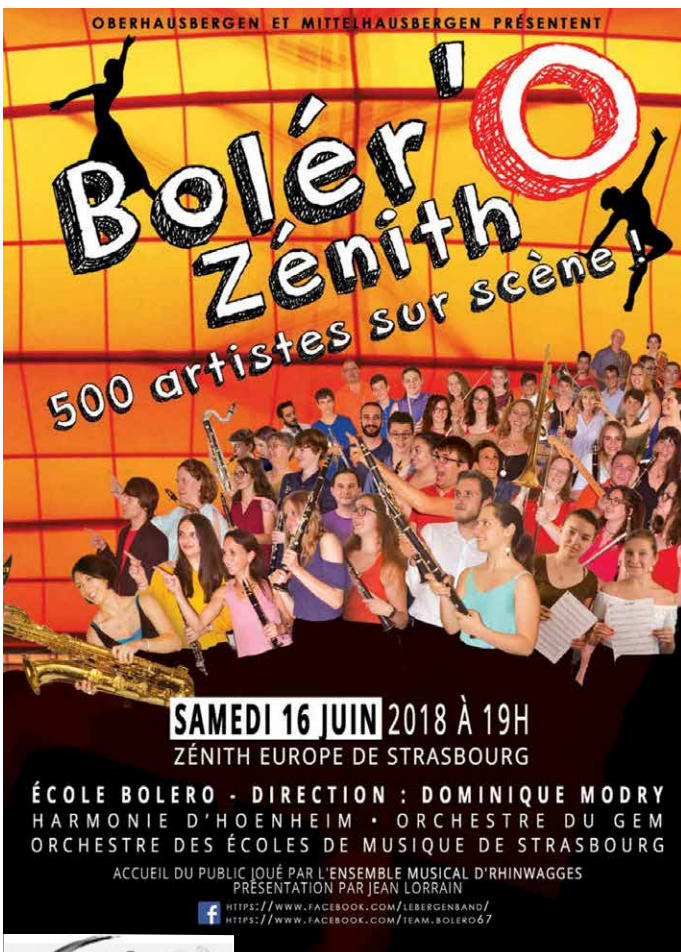
Philippe HERTRICH, Directeur périscolaire

Tel : 06 30 27 25 62

Mail : periscolaire.kolbsheim@fdmjc-alsace.fr



GEM Les Châteaux



**Cette année,
venez « danser » avec le GEM !**

Retrouvez le GEM, Groupement des Écoles de musique les Châteaux et son orchestre le GEM's band *le dimanche 28 janvier à 17h à Achenheim* pour son concert des professeurs « GEM danser ».

Nos élèves seront ravis de vous présenter leur travail lors des auditions interclasse Tuttis solos des *mercredi 21 février à 17h à Achenheim, samedi 14 avril à 15h à Hangenbieten et mercredi 27 juin à 18h à Achenheim.*

Nos percussionnistes vous surprendront lors d'un concert, rencontre de différents ensembles instrumentaux le dimanche *4 mars au centre socio culturel d'Hangenbieten.*

Enfin, deux temps forts pour notre école, l'audition de fin d'année qui regroupera toutes les classes sur le thème de la danse pour une soirée dynamique et festive le *mardi 29 mai à 20h à Breuschwickersheim.*

Le *samedi 16 juin* l'école d'Oberhausbergen partenaire de longue date célébrera ses 25 ans et notre orchestre le GEM's band aura le plaisir et l'honneur d'être aux côtés de leur orchestre sur la scène du *Zénith Strasbourg*. A partir de 19h se sont les Rhinwagges qui accueilleront le public, puis 500 musiciens et danseurs se réuniront sur un répertoire choisi pour l'occasion afin de vous faire passer un moment exceptionnel.

Informations et réservations possible lors des permanences de billetteries les mercredis 17h à 19h au pré'O d'Oberhausbergen, via le réseau national ou gemleschateaux@laposte.net.

**Permanences de direction
les samedis
1 rue des prés à Hangenbieten
de 11h à 14h.**

Contact:
Ludivine SCHAAL Directrice
07 82 948 948
<http://gem-leschateaux.opentalent.fr/>
gemleschateaux@laposte.net

Paroisse protestante

Cultes. Les cultes ont lieu à l'église de Breuschwickersheim tous les dimanche à 10 heures. Toutes les six à huit semaines a lieu un culte en alsacien. Bienvenue à tous.

École du dimanche. Tous les enfants à partir de 5 ans de toutes cultures religieuses ou sans religion sont les bienvenus pour participer à ces rencontres mensuelles avec des activités qui leur sont adaptées pour découvrir la Bible: éveil biblique, bricolage, coloriage, jeux, chants...

Étude biblique (œcuménique). Elles ont lieu une fois par mois à la salle paroissiale de Breuschwickersheim.

Catéchisme. La confirmation aura lieu cette année le dimanche avant la Pentecôte, le 13 mai 2018.

Conseil Presbytéral. Le Conseil presbytéral de la paroisse sera renouvelé de moitié. L'élection aura lieu le dimanche 11 février, le matin.

Fêtes pascales. La tradition à Breuschwickersheim est de programmer des cultes Jeudi Saint (18h, avec les confirmands), Vendredi Saint (10h, avec sainte cène) et le dimanche de Pâques (10h, avec sainte cène).

Chorale. La Chorale paroissiale de Kolbsheim-Breuschwickersheim, sous la direction de Maren Alexandre, recrute. Avis à tous. Les répétitions ont lieu les mercredi à Kolbsheim.

Actes pastoraux. Si vous souhaitez une bénédiction de votre mariage ou le baptême de votre enfant, pensez à vous y prendre, dans la mesure du possible au minimum six mois avant la date souhaitée.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas
à contacter votre pasteur**

**Philippe François, pasteur 06 72 73 14 55
philippe.francois7@yahoo.fr**

RETOUR SUR 2017



Osterputz 2017



Potager de l'école maternelle



Cérémonie du 13 juillet 2017



*Marche Nordique
Septembre*





*Tour des Fermes
Septembre 2017*



*Gôûter du Saint Nicolas
12 décembre 2017*



Fête des aînés- 17 décembre 2017





SEILER Claude
2 juin 2017, 80 ans



KIEFER née BAUR Marlyse
6 juin 2017, 85 ans



CERLAND née GUT Elisabeth
2 juillet 2017, 80 ans



GOMBEAU Armand
18 juillet 2017, 95 ans



SAND née URBAN Denise
20 juillet 2017, 80 ans



EDER née LINCK Liliane
20 juillet 2017, 85 ans



BLUM née HOLWEG Jacqueline
2 août 2017, 80 ans



BREINING Simon
1 septembre 2017, 80 ans



ZIMMERMANN Roger
2 septembre 2017, 80 ans



KOCH Robert
15 octobre 2017, 80 ans



PIERSON née LATREILLE Thérèse
18 novembre 2017, 90 ans

SNELL
née **WEIDEMANN**
Joséphine, 85 ans
5 juin 2017

ARENZ
née **MULLER Ruth, 80 ans**
6 octobre 2017

HEIDRICH
née **GERARD Augustine,**
90 ans
2 novembre 2017

KOCH
née **WERLE Lucienne,**
80 ans
4 novembre 2017



Noces d'or 28 juillet 2017
STALTER Danielle et Paul



Noces d'or 19 août 2017
BRESCH Monique et Werner

NOCES D'OR

26 juillet 2017

EHRHART Gabrielle et Michel

NOCES DE DIAMANT

21 septembre 2017

POUSSE Madeleine et Jean



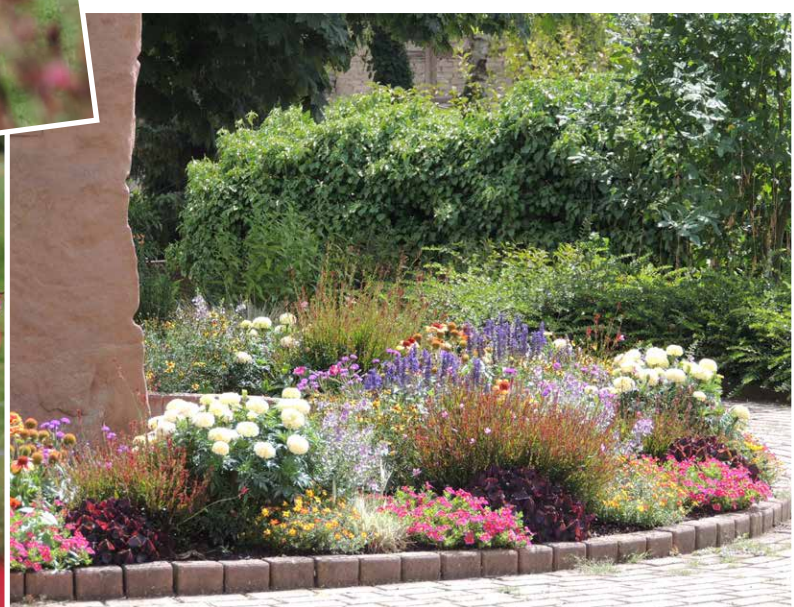
Grand Anniversaire 100 ans Frieda NUSS

Madame Frieda WIEDEMER épouse NUSS, née le 28 octobre 1917 à Urloffen (dans le pays du Bade-Wurtemberg), a fêté ses 100 ans ce samedi 28 octobre 2017.

Elle est venue en Alsace à l'âge de 16 ans pour travailler dans les fermes : à cette époque la main d'œuvre féminine était très demandée. Après son mariage avec Philippe NUSS de Breuschwickersheim, son emploi du temps s'est partagé entre les travaux à la ferme et l'éducation de ses 4 fils : Philippe, Marcel, Charles et Albert.

Elle vivait autonome dans sa maison de la rue des Vergers à Breuschwickersheim jusqu'à l'âge de 90 ans. A présent, elle passe le soir de sa vie à la maison de retraite à Molsheim où elle a fêté son 100^{ème} anniversaire entourée de sa famille. Le Maire de Breuschwickersheim et un de ses Adjoints étaient également présents pour remettre à la centenaire un arrangement floral et les meilleurs vœux de la Municipalité.

Breusch - Votre village toujours fleuri





Viabilité hivernale

Déneigement des chaussées

L'Eurométropole de Strasbourg assure la viabilité hivernale de l'ensemble des voiries communautaires (chaussées, pistes cyclables, places, quais, ponts) ainsi que des routes départementales situées dans son périmètre auquel la Commune de Breuschwickersheim appartient.

Le réseau routier géré par l'Eurométropole représente près de 1 800 km de voies dont environ 5,5 km de voies à Breuschwickersheim.

Ces voies sont traitées selon trois niveaux de priorité :

• PRIORITÉ 1 : traitement 24h/24

Les axes vitaux sont les routes structurantes à très forte densité de circulation, les accès aux centres de secours et hôpitaux, les routes reliant les entrées et sorties principales des communes.

• PRIORITÉ 2 : traitement à partir de 3h du matin ou dans les 4h après la fin de l'épisode neigeux

Routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux, axes de circulation des transports en commun, voies et ouvrages à risques (pont, pentes, etc.). Les pistes cyclables les plus fréquentées en font également parti.

• PRIORITÉ 3 : traitement en journée en fonction des conditions météo (voir salage différencié)

Voies résidentielles et/ou peu fréquentées ainsi que les pistes cyclables relevant des compétences de l'Eurométropole non classées en priorité 2.

Depuis 2011 le salage différencié a été généralisé à toutes les communes de l'Eurométropole de Strasbourg, pour un traitement des voies résidentielles et/ou peu fréquentées uniquement en cas de neige forte ou de verglas.

Neige faible inférieure à 2 cm

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **pas d'intervention**

Neige forte supérieure à 2 cm

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **raclage puis salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **raclage puis salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **raclage puis salage**

Verglas

PRIORITÉ 1 - 24h/24 : **salage**

PRIORITÉ 2 - à partir de 3h du matin : **salage**

PRIORITÉ 3 - en journée après la priorité 2 : **salage**

Déneigement des trottoirs

Conformément à l'arrêté municipal du 30 décembre 2013, les propriétaires ou locataires principaux sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige sur le trottoir devant leur habitation ou commerce, sur une largeur de 1 mètre minimum, et de l'entasser sans encombrer les bouches d'incendie, les caniveaux et les puisards.



En cas de verglas, ils sont tenus de répandre du sel ou du sable sur le trottoir ou la chaussée, sur une largeur de 1 mètre minimum devant leur propriété.

Attention ! L'épandage de sel est interdit sur les trottoirs, les terre-pleins et places plantés d'arbres et à proximité des monuments. Dans ce cas, l'utilisation de sable est préconisée.

En cas de chute sur le trottoir, la responsabilité des propriétaires ou locataires principaux peut être engagée.



Nuisances

Nous constatons avec désolation :

- **Des poubelles sur les trottoirs en dehors des jours de collecte**

- **Des abandons de déchets sur l'espace public**

Une gestion de déchets non conforme à la loi (p.ex. abandonner, déposer des déchets) est punie de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende (Article L214-1 du Code de l'Environnement)

- **Des déjections animales sur les trottoirs et chemins piétons**

Si vous ne trouvez plus de sac à chien dans les distributeurs, merci de venir en récupérer en mairie

Nous vous demandons un peu de civisme !! Faites un effort

Enterrement son animal dans son jardin ...

La loi autorise l'enterrement de son animal dans le jardin sous certaines conditions.

D'abord, minou ou médor doit peser moins de 40 kg, être enterré à au moins 35 mètres de distance des maisons et points d'eau.

Ensuite, la sépulture doit faire 1 mètre de profondeur pour éviter que des prédateurs ne viennent déterrer le corps.

L'animal défunt peut être placé dans un linge ou une boîte en bois ou en carton, mais pas dans un sac plastique, et son corps doit être recouvert de chaux vive.

Pour un animal de plus de 40 kg, il n'y a pas d'autre choix que l'équarissage. La dépouille de médor ou minou devra être récupérée par l'équarisseur dans les 48 heures.

Équarissage Sarval Sud-Est

20 rte Rohrschollen 67100 STRASBOURG Tel 03 88 77 33 55



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES à portée de clic !

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Contact

La Mairie

La mairie est ouverte au public

Lundi : **15h à 19h**

Mercredi : **9h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

Accueil 03 88 96 00 05
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Michel BERNHARDT, Maire 06 45 08 83 02

Les Adjoints :

Lucien KRATZ 06 76 28 61 50

Richard HOFMANN 06 50 27 92 02

Doris TERNOY 06 07 08 35 50

Responsable de la Salle Polyvalente 06 77 25 34 81

Service Social 03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de

Mme CAQUELIN à la Mairie

nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr

Site internet de la commune : www.breuschwickersheim.fr

La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

Les Numéros utiles

CENTRE ADMINISTRATIF - VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

Site internet : www.strasbourg.eu

DÉCHETS

Ordures Ménagères

03 68 98 51 90

Enlèvement des objets encombrants

03 68 98 51 89

Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement

03 88 40 05 96

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24

03 88 75 20 75

Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle

03 88 75 20 20

ÉLECTRICITÉ

Service électricité

03 88 20 60 20

POMPIERS

Jean-Louis NIEDERST, Chef de Section

Faire le 18

GENDARMERIE

Wolfisheim

Faire le 17

03 88 78 20 19

URGENCE - SAMU

Faire le 15

Numéro d'urgence européen

112

SANTÉ

Cabinet médical

Médecin Dr MARGUERON

03 88 96 18 69

Sophie HAETTEL, associée

Et Alexandra LEGARCON,

Collaboratrice libérale

Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, KAEFFER

03 88 96 57 17

Podologue, Mme BARADEL

03 90 29 35 41

Masseur, Kiné Mme OBRY

09 83 67 93 86

Et Mme REGNAUNT

SOS MÉDECINS

03 88 75 75 75

ASUM 67 – Association de Soins

et d'Urgences Médicales

03 88 36 36 36

Centre antipoison

03 88 37 37 37

Urgences SOS mains

03 88 55 22 68

SOS Ambulance

0800 648 201

PHARMACIES

Achenheim

03 88 96 14 80

Ittenheim

03 88 69 00 14

Pharmacies de garde :

3237 (n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web

des pharmacies de garde

ENFANCE

Multi Accueil

03 88 51 65 67

Périscolaire

09 50 11 18 07

Ecole Maternelle

03 69 78 01 91

Ecole Élémentaire

03 69 81 53 98

Ecole Primaire de Kolbsheim

03 90 29 42 42

CULTES

M. FRANCOIS Pasteur

03 67 08 67 70

M. ZANGRE Curé

03 88 96 00 76

AUTRES ADMINISTRATIONS

Hôtel des Finances Publiques Illkirch

03 90 40 65 00

12 rue du Rhône 67100 Strasbourg

Préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 67 68

Service du cadastre

03 90 41 20 00

Tribunal d'Instance de Schiltigheim

03 88 19 27 80

CALENDRIER Janvier - Décembre 2018

Janvier

13 janvier	Crémation des sapins	Par l'APE Breusch&Kolb.
14 janvier	Loto	Par le Football Club
21 janvier	Voeux du Maire	Par la Commune

Février

17 février	Dîner dansant	Par le Football Club
------------	---------------	----------------------

Mars

17 mars	Concert de l'Harmonie Sirène	Par l'Harmonie Sirène
---------	------------------------------	-----------------------

Avril

8 avril	Ouverture de l'étang de pêche	Par l'Amicale des Pêcheurs
29 avril	Marché aux Puces	Par le Football Club

Mai

1 ^{er} mai	Tournoi de Pétanque	Par le Club de Pétanque
10 mai au 2 juin	Tournoi Open Tennis Jeunes	Par le Club de Tennis
6 mai	Pêche des scolaires	Par l'Amicale des Pêcheurs
10 mai	Grand concours de pêche	Par l'Amicale des Pêcheurs
20 mai	Tournoi inter-associations	Par le Football Club

Juin

30 juin au 1 ^{er} juillet	Les 24 heures de Breusch	Par l'Amicale des Pêcheurs
---------------------------------------	--------------------------	----------------------------

Juillet

13 juillet	Fête Nationale	Par les Sapeurs Pompiers
7 juillet au 3 août	Tournoi Open Séniors	Par le Club de Tennis

Août

5 août	Pêche des Habitants	Par l'Amicale des Pêcheurs
18,19 et 20 août	Messti	Par l'Harmonie Sirène
25 août	Tournoi de Pétanque	Par le Club de Pétanque

Septembre

9 septembre	Pêche inter-Sociétés	Par l'Amicale des Pêcheurs
16 septembre	Fête de la Paroisse	Par le regroupement de Paroisses

Octobre

14 octobre	Bourse aux jouets	Par le Club de Tennis et le Club de Gym
27 octobre	Oktober Fest	Par le Football Club

Novembre

25 novembre	Cochonnaille	Par l'Amicale des Pêcheurs
-------------	--------------	----------------------------

Décembre

2 décembre	Fête de l'Avent	Par la Paroisse Protestante
16 décembre	Fête des Aînés	Par la Commune